

RCS : ROUEN Code greffe : 7608

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROUEN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 00915 Numéro SIREN : 887 725 471 Nom ou dénomination : UM1

Ce dépôt a été enregistré le 07/06/2024 sous le numéro de dépôt 4949

Désignation de l'entreprise SAS UMI		193 rue Pierre Corneille		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		76300 SOTIEVILLE LES ROUEN		Durée de l'exercice en nombre de mois *	
SIRET		8 8 7 7 2 5 4 7 1 0 0 0 1 5		Durée de l'exercice précédent *	
		Exercice N clos le 31122023		Exercice N-1 clos le 31122022	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2	
		Net 3		Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010	012		
		014	016		
	Immobilisations corporelles*	028	030		2 155
	Immobilisations financières* (1)	040	042	1 655 040	1 655 040
	Total I (5)	044	048	1 655 040	1 657 195
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052	
		Marchandises *	060	062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés* Autres* (3)	068	070		
		072	074	1 204	5 174
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086	88 752	44 670
	Charges constatées d'avance *	092	094		
	Total II	096	098	89 957	49 844
	Total général (I + II)	110	112	1 744 997	1 707 039
PASSIF		Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	650 000	650 000	
	Ecart de réévaluation	124			
	Réserve légale	126	16 460	9 338	
	Réserves réglementées*	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	222 731	147 419	
	Report à nouveau	134			
	Résultat de l'exercice	136	210 774	142 434	
	Subventions d'investissement	137			
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142	1 099 964	949 190	
Provisions pour risques et charges		Total II		154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	608 187	733 705	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	7 623	8 132	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 172)	172	29 192	16 011	
	Comptes courants d'associés	173	30		
	Autres dettes	175			
	Produits constatés d'avance	174			
	Total III	176	645 032	757 849	
Total général (I + II + III)		180		1 744 997 1 707 039	
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	480 708
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	23 000

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SAS UMI		Exercice N clos le 31122023		Exercice N-1 clos le 31122022		Néant ☐									
A - RÉSULTAT COMPTABLE																	
				1		2											
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210											
	Production vendue	{	biens	et livraisons	{	215		214									
										services *	intracommunautaires	{	217		218	288 000	252 000
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222										
	Production immobilisée *						224										
	Subventions d'exploitation reçues						226										
Autres produits						230	5 299	1									
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232	293 299	252 001									
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234											
	Variation de stock (marchandises) *					236											
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238											
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*					240											
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - mobilier : 14 381 - immobilier :)					242	53 274	46 033								
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)			243	808			244	4 472	13 084							
	Rémunérations du personnel *							250	66 690	60 172							
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)							252	33 784	30 895							
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, 1-2°, al.3 du CGI)			255				254	1 382	2 192							
	Dotations aux provisions							256									
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		{	260		262	2	7						
												dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles					
	Total des charges d'exploitation (II)						264	159 604	152 383								
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	133 695	99 618									
PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	Produits financiers			(III)		280	100 000	70 000									
	Produits exceptionnels			(IV)		290	23 000										
	Charges financières			(V)		294	8 897	6 603									
	Charges exceptionnelles	{	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		(VI)	300	773									
										Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquiés D)	348						
	Impôts sur les bénéfices *				(VII)	306	36 252	20 581									
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)						310	210 774	142 434									
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2						312	210 774	314									
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*					316											
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318											
	Provisions non déductibles*					322											
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)					324	36 368										
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247			écarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248											
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249				251	14 865										
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998											
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999											
DÉDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997										
	Entreprises nouvelles (44. sexies A)	986		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989		Zone de revitalisation rurales (44. quinquies)	138									
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991		Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexodécies)	992									
	ZFA NG (44. quaterdecies)	345		Investissements et souscriptions outre-mer	344		Zone de développement prioritaire (art. 44 septidécies)	993									
	Zone franche urbaine (44. octies A)	987		Zones restructuration de la défense (44. terdecies)	127												
	dont divers*	Créance due au report en arrière du déficit	346		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655		Déduction exceptionnelle -nelle simulateur de conduite	641								
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643		Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645		Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647								
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648		Déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649		Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	990								
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						352	162 007	354								
Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)						356											
Déficits antérieurs reportables : *dont imputés sur le résultat :								360									
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						370	162 007	372									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

Annexe

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 744 997** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **416 300** euros et un total **charges** de **205 525** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **210 774** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Règles et Méthodes Comptables

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
		Réévaluations	Augmentations Acquisitions	Diminutions Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres						
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre						
sur sol d'autrui						
instal. agencet aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport	4 347				4 347	
Matériel de bureau, mobilier						
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 347				4 347	
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	1 654 440					1 654 440
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	600					600
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 655 040					1 655 040
TOTAL	1 659 387				4 347	1 655 040

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
sur sol d'autrui				
instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres Instal., agencement, aménagement divers				
Matériel de transport	2 192	1 382		3 574
Matériel de bureau, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 192	1 382		3 574
TOTAL	2 192	1 382		3 574

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations		Reprises		Mouvement net
	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et aut	des amortisse- ment à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
TOTAL IMMOB INCORPORELLES					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
sur sol d'autrui					
instal, agencement, aménag.					
Instal. technique matériel outillage industriels					
Instal générales Agencet aménagt divers					
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier					
Emballages récupérables, divers					
TOTAL IMMOB CORPORELLES					
Frais d'acquisition de titres de participation					
TOTAL					
TOTAL GENERAL NON VENTILE					

Créances et Dettes

	31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	600		600
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créances représentatives des titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxes sur la valeur ajoutée	1 204	1 204	
Autres impôts, taxes versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avances			
TOTAL DES CREANCES	1 804	1 204	600
(1) Prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

	31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	608 187	127 478	480 708	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	7 623	7 623		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 698	4 698		
Impôts sur les bénéfices	15 668	15 668		
Taxes sur la valeur ajoutée	4 786	4 786		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	4 041	4 041		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	30	30		
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES	645 032	164 324	480 708	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	125 427			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)	30			

Charges à payer

31/12/2023

Total des Charges à payer		4 919
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		475
INTERETS COURUS SUR EMPRUNTS	475	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		900
FOURNISSEURS - FACT. NON PARV	900	
Dettes fiscales et sociales		3 545
CHARGES A PAYER	3 515	
FORMATION CONTINUE A PAYER	30	

Capital social

ACTIONS / PARTS SOCIALES

	31/12/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
Du capital social début exercice		650 000,00	1,0000	650 000,00
Emises pendant l'exercice				
Remboursées pendant l'exercice				
Du capital social fin d'exercice		650 000,00	1,0000	650 000,00

UM1

Société par actions simplifiée
au capital de 650 000 euros
Siège social : 193 Rue Pierre Corneille,
76300 SOTTEVILLE-LES-ROUEN
887 725 471 RCS ROUEN

07 JUIN 2024



**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 3 JUIN 2024**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2023**

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 210 774,20 euros de la manière suivante :

Bénéfice net comptable de l'exercice	210 774,20 euros
A la réserve légale	10 538,71 euros
Lequel compte s'élève ainsi à la somme de 26 998,24 euros.	
A titre de dividendes	60 000,00 euros
Solde	140 235,49 euros

En totalité au compte « Autres réserves »
Lequel compte s'élève ainsi à 362 966,21 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 1 039 964,45 euros pour un capital social de 650 000 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social dans les délais légaux.

L'associé unique déclare être informé que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 60 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

b

Nous vous rappelons en outre que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

En application du Code général des impôts, il est rappelé que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

	Distribution globale	Eligibles à l'abattement de 40%	Non éligibles à l'abattement de 40%
Exercice 31.12.2020	-	-	-
Exercice 31.12.2021	30 000,00 euros		30 000,00 euros
Exercice 31.12.2022	60 000,00 euros	-	60 000,00 euros

Décision de l'associé unique en date du 3 juin 2024

Certifié conforme
Le président
Ludovic TABESSE

